

Programme d'appui à l'outre-mer européen pour la gestion de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DU MESSAGE DE LA REUNION



Credits: IUCN/Wiebke Herding



Credits: IUCN/Wiebke Herding

1 - Contexte du projet

Les 7 Régions ultrapériphériques (RUP) et les 21 Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) de l'Union Européenne possèdent une biodiversité d'une grande richesse et d'une importance considérable, qui se trouve aujourd'hui menacée par nombre de facteurs, dont le changement climatique. Les écosystèmes de ces zones demandent donc à être mieux gérés, d'autant qu'ils peuvent jouer un rôle essentiel dans l'adaptation à ce changement climatique, et ces deux enjeux (adaptation et conservation de la biodiversité) sont donc indissociables et complémentaires. Ces régions, pays et territoires sont presque tous insulaires, et se situent dans des ensembles géographiques (Archipel des Caraïbes, Atlantique Sud, Océan Indien, Pacifique Sud) dont l'importance écologique est considérable à l'échelle planétaire. C'est en réponse à ces enjeux de conservation de la biodiversité et afin de renforcer les synergies et la collaboration entre les multiples acteurs de l'outre-mer européen que la Présidence française de l'Union européenne a donné son label à une conférence organisée par l'IUCN et le Co« L'Union Européenne et l'Outre-Mer : stratégies face au changement climatique et à la perte de la biodiversité », s'est déroulée en juillet 2008 à l'île de la Réunion. Elle a rassemblé pour la première fois toutes les entités de l'outre-mer européen et s'est traduite par l'adoption du « Message de la Réunion », repris dans son essence par la Présidence française, dans une déclaration du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, qui fait aujourd'hui référence et dont la mise en œuvre est pour certains aspects déjà engagée, notamment par les services de la Commission Européenne et les états membres de l'UE concernés.

2 – Nature du projet

Le projet de l'accord cadre France –IUCN vise à appuyer la mise en œuvre du Message de la Réunion et les initiatives des Etats par un fort appui technique autour d'un enjeu central : permettre aux RUP et aux PTOM de mieux gérer leur biodiversité et de s'adapter au changement climatique en intégrant les implications et les conséquences dans leurs stratégies locales et régionales, notamment



Programme d'appui à l'outre-mer européen pour la gestion de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique